

# PIECES A CONVICTION

N° 14/2007

« Pourquoi ne jugez-vous pas par  
vous-mêmes de ce qui est juste ? »

Luc 12, 56-57

## La Mondialisation

Michel Kesteman et Paul Löwenthal, La justice en face de Dieu -----	3
Michel Kesteman Mondialisation et pauvreté vues de Bruxelles -----	5
Alliance réformée mondiale Déclaration d'Accra -----	21
Paul Löwenthal Sur la mondialisation. Commentaire de la brochure de la commission épiscopale <i>Gaudium et Spes</i> -----	25

Cette série reproduit des documents de portée diverse, contribuant au débat sur des enjeux d'Église ou de société.

Ils sont également accessibles sur le site du C.I.L. : [www.cil.be](http://www.cil.be)

Sauf mention contraire, ils n'engagent que leurs auteurs.

Avec le soutien de :



CULTURE  
ÉDUCATION PARLEMENTAIRE



Bischoppenconferentie van België  
Conférence épiscopale de Belgique  
Belgische Biskofskonferenz



## LA JUSTICE EN FACE DE DIEU

Réflexions de  
Paul Löwenthal et Michel Kesteman<sup>1</sup>

« Celui qui a besoin de moi et que je peux  
aider, celui-là est mon prochain. »  
Benoît XVI, *Deus caritas est*, 15

La « justice en face de Dieu » est-elle l'amour chrétien ? Des chrétiens le pensent parce qu'ils veulent dépasser des notions courantes de la justice, comme l'égalité ou la satisfaction de droits. Ils veulent dépasser ces notions mesquines par un souci de générosité, de gratuité. Cette démarche est éminemment chrétienne, mais nous pensons que la justice, même « en face de » Dieu, n'est pas l'amour. L'amour est un appel, une vocation ; la justice est un devoir. Un devoir dont nos manques d'amour ne nous dispensent pas.

Nous donnerons un tour concret à notre réflexion en l'appliquant à la sécurité sociale.

### La justice

Sur le forum du *Katholikentag*, le C.I.L. a proposé de partir d'un concept classique (et antique) : la justice est *l'égalité dans la différence*. La justice n'est pas le carcan d'une égalisation forcée de ceux qui sont ou se sentent différents : autres situations, autres désirs, autres codes moraux. Ce n'est pas non plus la simple affirmation d'une égalité de personnes ou de collectivités qu'on reconnaît en droit, mais qu'on ne permet pas de réaliser parce qu'on n'en donne pas les moyens. Aristote le disait déjà : l'égalité n'est juste qu'entre égaux.

Nous pouvons entendre la justice comme un état de santé des relations au sein de la société, ou comme un programme à réaliser : un processus qui est toujours à reprendre s'il est précaire et qui est toujours à défendre s'il a été institué.

### La justice pour le chrétien

Égalité dans la différence : pour que cette justice reçoive un accent chrétien, la différence doit être cherchée dans les *besoins* des personnes, *sans souci de mérite ni de réciprocité*. Cet altruisme et ce détachement se réfèrent certes à l'idéal de l'amour chrétien, mais sans exiger qu'il soit effectivement atteint : c'est le besoin de l'autre qui est visé, pas ma disposition personnelle. Cette justice n'est pas (encore) l'amour, mais elle est une exigence première (déjà) chrétienne.

La sécurité sociale permet de poser la question de façon concrète. Aux États-Unis, les chrétiens conservateurs <sup>2</sup> récusent une sécurité sociale financée par des prélèvements obligatoires. Ils veulent que l'assistance procède d'une générosité libre, donc volontaire – et tant pis pour les dépendances qui résulteraient d'une attitude paternaliste. Et si la charité n'est pas au rendez-vous, – tant pis pour les victimes de ce manque de solidarité. Cette vision s'enracine chez St Paul : « Quand je distribuerai tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerai même mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien » (1Co 13,3). « Ne me sert »...

Les Européens reconnaissent cependant que cela sert bel et bien ceux qui en ont besoin ! Et tant pis si une partie des citoyens rechignent à la solidarité : la dignité des bénéficiaires est en jeu. En Europe occidentale, nous tenons à une sécurité sociale publique. Elle peut être généreuse ou non mais

---

<sup>1</sup> Conseiller théologique

<sup>2</sup> Notamment le philosophe catholique Robert Nozick.

elle est régie par des droits et par des apports obligés : nous sommes dans le champ du droit, en raison de besoins qui ont été collectivement identifiés.

### **La justice en face de Dieu**

On voudra naturellement joindre les deux préoccupations. D'une part, le besoin est là et celui qui en souffre est mon prochain : c'est là qu'est objectivement la justice. Certes, si nous n'agissons pas par amour, si nous ne consentons que résignés à cette solidarité, notre démarche est imparfaite et nous sommes en deçà de la charité. Mais là est la « justice en face de Dieu » : *la justice qui est requise pour le bien de l'autre*. Sans imposer nos conditions. *Même notre amour* : nous ne pouvons imposer aux gens dans le besoin qu'ils attendent que nous les aimions...

Cette justice est « en face de Dieu » parce qu'elle nourrit celui qui a faim, soigne le malade, ou procure un logement au sans-abri (Mt 25). Si cette justice n'est pas inspirée par l'amour, elle l'est au moins par la reconnaissance et le respect de l'autre. Ce n'est certainement pas la justice de Dieu, mais c'est notre justice en face de Dieu.

Comme Européens chrétiens, responsables des autres devant l'Autre, nous sommes censés chercher la justice d'abord et en tout cas. Si possible avec d'autres, y compris des humanistes incroyants. En matière de sécurité sociale, *le C.I.L. déplore l'absence de consensus qui empêche l'Europe sociale de progressivement généraliser une sécurité sociale qui corrige les disparités entre les personnes et qui assure, avec aussi peu de conditions que possible, la sécurité que réclame la dignité humaine*.

### **L'amour**

L'amour est tout autre chose. L'amour chrétien (*agapè*) reconnaît un enfant de Dieu en l'autre et répond à l'appel de Dieu par un élan – pas en obéissant à une loi, pas même en combattant pour la justice, mais en voulant le bien de l'autre, si « détestable » soit-il. *L'amour veut faire grandir l'autre et trouve son accomplissement dans le pardon. Il est décidément au-delà de la morale. Au-delà du calcul. Donc au delà de la justice – même en face de Dieu*. Seule la justice de Dieu peut être l'amour. En Dieu seul, la justice peut être réconciliée avec l'amour.<sup>3</sup>

### **Injustes, justifiés et judicieux**

Reste la question théologique soulevée par la Réforme : devons-nous nous justifier, ou Dieu est-il la source justifiante de notre salut ? Nous devons confesser que nous pouvons être injustes, justifiés et judicieux à la fois. Notre équité sera toujours défaillante, la loi devra toujours prévenir l'injustice et baliser l'interdit, le permis et l'obligé pour tous les citoyens. Et une peine devra toujours sanctionner la transgression. En revanche, *Dieu en Jésus-Christ nous juge au sens où il révèle et interpelle nos capacités d'être à son image. Et Dieu nous juge capables de prendre nos responsabilités d'anticiper, de prévenir et d'assumer*. Même si nous pouvons agir mal autant que bien.

Dieu nous rend acceptables là où nous pouvons nous juger nous-mêmes inacceptables (Paul Tillich). Dieu nous stimule ainsi par sa grâce à restituer à autrui sa capacité d'être acceptable (sa dignité), sa capacité d'agir et sa capacité d'aider d'autres à agir. Nous le ferons pour être justes en face de Dieu, même si nous ne réussissons pas à le faire par amour. Nous le ferons à la fois en pleine responsabilité et dans l'espérance de la miséricorde divine.

---

<sup>3</sup> « L'amour passionné de Dieu pour son peuple (...) est si grand qu'il retourne Dieu contre lui-même, son amour contre sa justice. (...) Dieu aime tellement l'homme que, en se faisant homme lui-même, il le suit jusqu'à la mort et il réconcilie de cette manière justice et amour. » (Benoît XVI, *Deus caritas est*, 10).

## MONDIALISATION ET PAUVRETES <sup>1</sup>

Michel Kesteman

### PLAN:

1. Les nouveaux pauvres sont enfants du monde
2. Mesures de la pauvreté
  - i. Il n'y a pas d'handicap absolu
  - ii. Qui est pauvre ?
  - iii. Certains naissent pauvres
  - iv. D'autres deviennent pauvres
  - v. Des pauvres sont rendus pauvres
  - vi. Des pauvres s'en sortent seuls ou a plusieurs
3. Les nouveaux enjeux sont enjeux du monde :
  - i. Mondialisation
  - ii. Globalisation
  - iii. Marchandisation
  - iv. Confrontation des convictions
4. Multitude : le pluriel de nous, pluriel de singularités ?
  - i. La guerre permanente
  - ii. Le commun comme tâche
  - iii. Nouvelle échelle pour la démocratie
5. Ressources existentielles
  - i. Devoirs et capacités : être humain
  - ii. Le devoir d'indignation, la colère du juste
  - iii. Le devoir d'imagination et de formation
  - iv. Les devoirs de solidarité et de spiritualité

### 1. Les nouveaux pauvres sont enfants du monde

« Une société se juge à la manière dont elle traite ses exclus »  
Michel Foucault

Il se pourrait qu'on doive traduire aujourd'hui : « **une société se juge à la manière dont elle traite ses intrus** », pas encore exclus parce que pas encore inclus - ce sont « **les tard ou nouveau venus** », les « **excédents d'ailleurs** », venus glaner leur place dans l'univers ici puisqu'ils ne la trouvaient pas (ou mal) là-bas. Victimes de l'espérance créée par nos publicités, ils sont les **ambassadeurs de la pauvreté**, les **éclaireurs des suivants**, les **interlocuteurs de la dualité mondiale**, l'expression d'un décalage permanent et croissant.

Je vous propose d'envisager la pauvreté à partir de Bruxelles. En effet, si je ne suis pas grand voyageur, ces éclaireurs de la pauvreté je ne les ai pas trouvés dans les livres. Je suis parti un matin en voiture au bureau à trois kilomètres de chez moi<sup>2</sup>. Un rom mendiant m'a arrêté au feu de circulation.

---

<sup>1</sup> Exposé de Michel Kesteman dans le cadre de la Formation InteRed (intercambio y solidaridad) ONG, Institution thérésienne, Solidarité Nord-Sud et les Fransiscains, Saint Josse ten Noode le 10.2.2007.

<sup>2</sup> Espace Social Télé-Service centre d'action sociale globale

J'ai traversé Cureghem entre Maghreb, import-export libanais de véhicules de seconde main, échangés avec le Liban, l'Afrique noire et les Pax baltes. Les palabres des acheteurs de véhicules envoyés au Libéria étaient noirs de monde. Je suis directeur d'un centre d'action sociale globale organisé en une dizaine de services : au Planning familial on parle kynie-rwanda, polonais, portugais et russe ; à la Consigne des sans-abris, ce sont des jeunes maghrébins qui ont sauté la frontière dans l'enclave de Seuta au Maroc pour trouver un avenir économique ou un espace où l'homosexualité n'est pas niée, qui côtoient des hongrois, une israélienne- là où autrefois il n'y avait que de vieux belges. Les enfants malades que nous conduisons tous les jours à l'hôpital (et dont nous accompagnons les parents) sont à 75 % étrangers et 75 % d'entre eux sont des enfants de réfugiés ou en situation précaire économique. Entre Anderlecht, Molenbeek et Schaerbeek ils habitent le « croissant de la pauvreté » en région bruxelloise, bien mise en évidence par l'Atlas de la santé et du social de Bruxelles Capitale<sup>3</sup>. Par ailleurs, un jour de grève de la faim dans les Eglises à Notre-Dame des sans-papiers, 200 personnes m'ont confié leur dossier en espérant que je sois celui qui pouvait les régulariser. Ce n'était pas le cas, j'ai dû décevoir le vieux roumain, quelques nord-africains. J'ai raconté cela à mon fils qui réunissait ses copains de classe, deux chinois de Shangai et deux hazé (noir en arabe). Mon épiciier est pakistanaï, mon coiffeur marocain, mon snack turc.

Vous avez donc suivi les mouvements :

- le sud vient au nord, le grand sud et le moyen sud ;
- l'est vient à l'ouest, l'est proche des Balkans (bulgares, macédoniens) mais aussi l'est lointain (palestinien et israélien) et l'Extrême-orient ;
- le nord vient au sud, en tout cas le nord de la Baltique (Estonie, Lituanie, Lettonie).<sup>4</sup>

Nous sommes dans la situation où la faisabilité de l'insertion est très réduite ou à délai très différé, car elle suppose des conditions initiales, comme l'acquisition d'un permis de séjour par exemple, le plein emploi ou le manque de certaines professions (infirmières roumaines). Ainsi encore les femmes voilées bousculent nos certitudes quand en outre elles disparaissent derrière la burkha ou quand leur absence d'accès à leur propre culture d'origine nous confronte non seulement à la multi-culturalité des intellectuels mais aussi à celle du manque de culture propre. Par contre, la prévention en amont d'une immigration sans succès ou la préparation d'une immigration susceptible de réussir se posent comme un enjeu premier. D'autre part on songe à une solution aux besoins de développement, de réussite personnelle et collective aux pays d'origine plutôt que des interventions a posteriori auprès des victimes d'un exil jalonné d'épreuves, de situations de grande précarité et de souffrances psychologiques importantes.

En tout cas, le carrefour bruxellois au cœur de l'Europe est révélateur du flux de population au niveau macro, tandis qu'au niveau micro les immigrés de fraîche date occupent la place des populations précarisées bruxelloises qui quittent le centre pour la périphérie de Charleroi (aéroport de Bruxelles sud), les campings de la Meuse ou la région anversoise.

Entre-temps, des amis partent travailler au Canada ou en Afrique ; des enfants échangent des mails quotidiens ou jouent sur Internet avec des copains du Canada et d'autres continents et l'actualité nous parle des guerres locales sur tous les réseaux vitaux de la planète.

---

<sup>3</sup> *Observatoire de la santé et du social*, Bruxelles, 2006, p.77.

<sup>4</sup> On retrouve ici une partie de mon article « Un papier pour Babel », paru en juin 2006 dans *La Libre Belgique* et dans *Pièces à conviction*, Bruxelles.

## 2. Mesures de la pauvreté<sup>5</sup>

« Trois milliards d'êtres humains vivent avec moins de 2 dollars par jour. Ce n'est pas désespéré. Nous devons faire quelque chose. »  
J. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale

« Le clivage qui divise la société humaine entre riches et pauvres et le fossé toujours grandissant entre le monde développé et le monde en développement font peser une lourde menace sur la prospérité, la sécurité et la stabilité mondiale. » (§12) 6

### i. Il n'y a pas d'handicap absolu<sup>7</sup>

La pauvreté n'est pas abstraite : différentes formes ou divers états de pauvreté peuvent se cumuler. Chaque état est défini par la personne qui le vit, même s'il est induit par l'environnement ou se fait en rapport à celui-ci. Les indicateurs économiques sont donc insuffisants.

Il n'y a sans doute ni pauvreté, ni précarité, ni détresse absolues. Il n'y a pas de solitude, d'incapacité absolues, comme il n'y a pas de santé absolue. Il y a des états relatifs. Différents niveaux d'organisation, d'adaptation aux moyens dont on peut disposer, au réseau où on peut s'insérer font qu'on vit dans cet équilibre relatif. Une définition canadienne précise qu'il s'agit de « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de ressources, de moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et pour favoriser son intégration active dans la société. »<sup>8</sup>

### ii. Qui est pauvre ?

Même si les critères ou indicateurs à ce propos varient, il est apparu que les seuls critères économiques (PIB, PNB) sont insuffisants. On a dès lors tenté de préciser un IDH indicateur de développement humain intégrant espérance et niveau de vie.

Les chiffres usuellement pratiqués, qui pour la Belgique sont aujourd'hui de 774 euros de revenus par mois, correspondent à 60 % de la médiane des revenus moyens déclarés en Belgique. En faisant passer en 2007 le Revenu d'intégration sociale de 750 à 775 euros, on a donc passé la barre de 1 euro, même si, en termes réels, en déduisant un loyer de 450 euros en région bruxelloise, on est ramené à un solde disponible de 325 euros, soit **moins de 11 euros par jour**<sup>9</sup>. On est dès lors contraint à envisager restrictions de consommation, retards de paiement ou de soins, difficultés de logement, participation limitée à la vie sociale et culturelle.

### iii. Certains naissent pauvres

Certains naissent pauvres : c'est incontestable. Ils ont la malchance d'être défavorisés, de faire l'expérience du manque originel, voire d'une détresse initiale: manque, défaut, absence, que dire ? (...) Trop peu de tout ou de beaucoup et peut-être trop d'autre chose: la violence, le froid, la solitude, l'impuissance, la faim, le souci de la survie au quotidien. A croiser les deux registres, on se trouve

---

<sup>5</sup> Michel Kesteman, « Pauvreté et ressource », dans *Comment vivre la résilience ? Colloque 20.10.2006*, Liège, Vicariat Evangile et vie, 2006 ; « Les CPAS belges adressent leur revendications fédérales aux partis politiques », dans *CPAS +*, 2007 (1) ; *Abolir la pauvreté. Une contribution au débat et à l'action politique*, Bruxelles, Service de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, décembre 2005 ; P. Löwenthal - M. Gérard (dir.), *Pauvretés. Sommes-nous sans ressources ?*, Bruxelles, Cîl-Charleroi, Couleurs livres, 2006.

<sup>6</sup> *Avant-projet de plan fédéral de développement durable 2004-2008*, Commission interdépartementale du développement durable, Bruxelles 2004 ou [www.johannesbourgsummit.org/](http://www.johannesbourgsummit.org/)

<sup>7</sup> Michel Kesteman, « Pauvreté et ressource », dans *Comment vivre la résilience ? Colloque 20.10.2006*, Liège, Vicariat Evangile et vie, 2006.

<sup>8</sup> *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Québec, 2005 sur [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca), p.11.

<sup>9</sup> A titre indicatif, le seuil de pauvreté luxembourgeois est de 1198 euros, celui de l'Espagne 544 euros, celui de la Lituanie 94 euros. On trouvera dans *Pauvretés* un tableau des 18 indicateurs européens de Laeken, monétaires et non monétaires et dans l'*Inventaire* canadien une série d'autres sur le budget de subsistance ou le niveau de vie acceptable.

dans la pauvreté rampante ou ce que le Père Joseph Wresinski d'ATD a appelé le **quart-monde**. Ils vivent sous le signe de la détresse, de la débrouille et de la dépendance des institutions, du CPAS, aux centres d'action sociaux (CAP, CASG).<sup>10</sup> Chiffonniers, brocanteurs, petits métiers et parfois petits trafics leur permettent de survivre.

#### **iv. D'autres deviennent pauvres**

D'autres deviennent pauvres parce que, malgré qu'ils soient nés dans une situation plus favorable, ils se trouvent à la limite de la population précarisée. Un incident significatif ou une succession d'incidents avec effet domino vont les faire basculer dans le très précaire : les ressources de base ou le revenu effectivement disponible après paiement des charges font alors défaut, le lien social est rompu. Ce sur quoi ils pouvaient s'appuyer s'effondre. De munis, ils se retrouvent démunis.<sup>11</sup>

Il semble qu'on puisse identifier quelques événements significatifs :

- Santé : accident grave invalidant, maladie chronique;
- Relationnel : divorce ou décès, émigration, perte de liens sociaux ;
- Emploi : fermeture d'entreprise, prépension, perte de qualification ;
- Logement : expulsion, refus de location, insalubrité, promiscuité due à l'exiguïté ou au surnombre ;
- Surendettement ;
- Drames de l'addiction : alcoolisme, drogue ;
- Négligence administrative : non respect d'une formalité ou d'un délai, etc.

#### **v. Des pauvres sont rendus pauvres**

Même s'il y a des comportements qui ont conduit en prison, des prises de risque démesurées, cette dérive n'est le plus souvent pas ramenable à la responsabilité individuelle, même si cela nous faciliterait les choses. On doit rappeler ainsi que :

- La santé est selon l'OMS définie par des déterminants multiples dont l'emploi et l'environnement : la maladie peut être induite.
- L'emploi est défini par le marché et l'évolution technologique.
- Le marketing outrancier des vendeurs d'argent, des distributeurs de cartes de crédit, produit des faillites personnelles. Il y a des surendettés parce qu'il y a des surendetteurs.
- Le logement salubre à prix modéré est insuffisant, mais pas par manque absolu car il y a un stock important de logements
- La confiance en soi est sapée par les événements relationnels externes qui accroissent le sentiment d'échec : des relations familiales insuffisantes ou violentes, des relations déqualifiantes et sappantes en milieu scolaire ou dans l'entreprise en sont la cause. .
- L'opacité administrative et juridique piège beaucoup de personnes peu lettrées.
- La libéralisation de la distribution de l'énergie, gaz, électricité et eau, comme l'accès à un compte bancaire ou aux télécommunications, posent la question de l'accès minimal à ces biens de base.

---

<sup>10</sup> Centre public d'aide sociale (public) ; Centre d'action sociale ; Centre d'action sociale globale (privés).

<sup>11</sup> On consultera le rapport 2004 du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale sur <http://www.luttepauvrete.be/> qui précise de nouveaux indicateurs qualitatifs et quantitatifs à partir du vécu des personnes dans un cadre multidimensionnel. Une approche narrative avait été développée précédemment dans le *Rapport général sur la pauvreté* de 1994 établi par la Fondation Roi Baudouin avec l'aide d'ATD.

## vi. Des pauvres s'en sortent seuls ou a plusieurs

« Prendre soin dans le monde, c'est prendre soin du monde. »  
Walter Hesbeen

On peut « s'en sortir » à la condition de vivre une nouvelle expérience qualifiante, recapacitante, qui recrée la confiance, l'empowerment et permet de passer de l'aptitude à l'attitude qui nous fait changer d'altitude :

- En jouant sur la résilience, la résistance naturelle de l'individu, notre courage d'être, la capacité de combattre et de créer. Nous pouvons en faire l'expérience par nous-mêmes ou d'autres peuvent nous faire retrouver la capacité de s'entreprendre.<sup>12</sup>
- En jouant sur la solidarité qui permet de sortir tant du complexe de l'écrasé, présumé incapable et culpabilisé, que du complexe d'Atlas, où l'on aurait tout à assumer soi-même - c'est la découverte des moyens d'assurance ou de renforcement collectifs.
- En jouant sur la relativité : une défaillance partielle n'est pas totale. Une précarisation momentanée n'est pas forcément définitive. Des capacités se retrouvent.
- En se définissant des objectifs réalistes, le travailleur social ou l'entreprise qui ménage, coache, forme, réoriente, élargit le « croyable disponible » de la personne selon le mot de Paul Ricœur. A partir de là, une personne peut élargir le champ de ses possibilités, progressivement. Chaque objectif atteint ouvre un nouvel horizon.
- Néanmoins, la pauvreté ou la paupérisation sont à combattre au niveau des causes pour éviter le glissement incapacitant. L'article 23 de la constitution belge nous y incite : « Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. (...) Ces droits comprennent notamment : « 1° le droit au travail et au libre choix d'une activité professionnelle dans le cadre d'une politique générale de l'emploi (...), 2° le droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique, 3° le droit à un logement décent, 4° le droit à la protection d'un environnement sain, 5° le droit à un épanouissement culturel et social. »
- Le droit de propriété n'est pas plus aujourd'hui qu'au temps de Thomas d'Aquin un droit absolu : sa prétention est maintenue quand elle sert vraiment au bien général et commun.

## 3. Les nouveaux enjeux sont enjeux du monde

« Une société ne peut progresser en complexité  
que si elle progresse en solidarité »  
Edgar Morin

« La mondialisation n'est ni bonne ni mauvaise.  
Elle sera ce que les personnes feront d'elle. »  
Jean-Paul II, Acad. pontificale des sciences sociales, 2001

Les mots d'ordre d'aujourd'hui pourraient être :

- i. **Mondialisation** insiste sur l'extension géographique.
- ii. **Globalisation** sur la nature des processus en cours et donc une extension à tous les domaines de la vie.
- iii. **Marchandisation** sur l'extension de la sphère marchande dans tous les domaines.
- iv. **Confrontation des convictions.**

---

<sup>12</sup> A condition de ne pas la transformer en obligation de s'entreprendre dans une approche culpabilisante plutôt que simplement responsabilisante.

Ces mots sont néanmoins alliés à d'autres : **migration, dualisation, médiatisation, uniformisation et fragmentation, menace écologique, désenchantement face aux idéologies classiques comme face aux idéologies modernes du progrès.**

Ainsi, dans la plaquette **La mondialisation : évaluation éthique et perspectives évangéliques**<sup>13</sup>, on relève **8 aspects** du phénomène de mondialisation :

- au niveau de la finance et du capital ;
- des marchés et de leur stratégie ;
- des technologies et des connaissances ;
- des modes de vie, de consommation et de vie culturelle ;
- des gestions et de régularisation des rendements ;
- des perceptions et des consciences ;
- comme source d'unification politique du monde ;
- en attribuant aux télécommunications un rôle de catalyseur principal.

D'autres auteurs soulignent que **4 facteurs** ont joué pour provoquer et favoriser la rapidité de la mondialisation<sup>14</sup> :

- le démantèlement du contrôle exercé par les gouvernements sur leurs économies (libéralisation des échanges d'une part, disparition du communisme d'autre part) ;
- les Etats-Unis dans leur rôle de superpuissance ;
- le développement de l'informatique et des télécommunications ;
- le dynamisme des grandes entreprises.

On observera qu'il y a non seulement simplement un seul réseau- la toile mondiale du web, un seul marché financier fonctionnant nuit et jour, des multinationales géantes mais encore le développement du télétravail et l'apparition d'un espace juridique international avec le TPI (Tribunal Pénal International).

Il est certain que la nature des interactions a changé mais plus encore leur extension dans l'espace et le volume, vu la multiplication des mouvements transcontinentaux de capitaux, de migrations et de déplacements vacanciers. Les rapports de force se jouent donc au niveau mondial en engendrant de nouvelles concentrations de pouvoirs et de sources d'insécurité.

On observe très vite que la mondialisation dans un contexte libéral de concurrence effrénée creuse le fossé entre riches et pauvres, met les travailleurs en concurrence (de Renault-Vilvorde à Volkswagen-Forest), des call-centers d'Inde ou de Manille à la perte d'emploi ici, de Sabena à Swissair sans parler de Ryanair. Flexibilité et marchandisation de tous les secteurs sont au programme, avec pour conséquence ce fait stupéfiant : « Les chiffres d'affaire du Prozac sont plus élevés que le PNB de nombreux petits pays. » (10)

Le temps libre devient business avec une dictature du marché sur la vie, au moment où « plus de 100 millions de personnes vivent dans des régions dont elles ne sont pas issues » (13)

Par ailleurs le problème démographique constitue un différentiel important puisque l'expansion démographique n'est pas uniforme : les jeunes naissent dans le Sud et c'est dans les populations jeunes de migrants que se manifeste la plus grande fécondité, même dans les pays du Nord à fort vieillissement.

---

<sup>13</sup> *Commission épiscopale Gaudium et Spes*, Bruxelles, décembre 2005, p. 3 citant W. Ruigrok et R. van Tulder.

<sup>14</sup> Josepha Kanzayire, *Mondialisation, interdépendances et croissance de la pauvreté. Quelques éléments de réflexion*, Bruxelles, InteRed, décembre 2003.

Parlons aussi du problème écologique que constitue un modèle de développement économique qui entraîne la détérioration de l'espace naturel et urbain, sans parler de l'effet de serre, même après la charte de Kyoto.

Le problème de l'abandon de modes de vie traditionnels se pose aussi : délaissé au Sud, interdit au Nord, il explique pourquoi on meurt de faim à Kinshasa plus que dans la brousse où on s'autoalimente. Les gens ont perdu leur capacité de débrouille quotidienne là où des pratiques de tontine, d'échanges de savoirs fonctionnaient précédemment.

La société des médias favorise la juxtaposition ou la confrontation des convictions religieuses et laïques, et la juxtaposition voire confrontation d'opinions diverses au sein de chacune des convictions. Dans certains cas, c'est de la convivance de paradigmes différents dont il s'agit : primitifs, fondamentalistes, réformateurs, modernes, post-modernes...

Ces phénomènes ne sont pas sans régularisation par la création d'alliances continentales comme l'Union Européenne ou l'Arena américain. Ainsi encore, l'OMC (Organisation mondiale du commerce), née le 1 janvier 1995 des accords du GATT<sup>15</sup> de 1948 (Genève) à 1994 (fin de l'Uruguay round) rassemble aujourd'hui 149 pays et sa conférence ministérielle en est l'organe suprême. Elle s'est réunie entre autres à Seattle (1999), Doha (2001), Cancun (2003) et Hong-Kong (2005). Seattle est une date essentielle par l'apparition des manifestations alter mondialistes. Le Forum Social Mondial de Porto Alegre en sera le fruit.

L'échec des accords globaux a conduit à une multiplication d'accords régionaux et bilatéraux avec le risque de soumission à la loi du plus fort, les pays en voie de développement étant perdants face aux puissances commerciales. On le voit en particulier dans la question de l'accès aux médicaments, de manière à freiner l'accès aux génériques et de préserver les marchés bénéficiaires de l'industrie pharmaceutique.

Faut-il pour autant supprimer l'OMC ? Non, car cela enlèverait la dernière occasion de régulation et donc de défense des droits fondamentaux.

A côté de cela les pays surendettés se sont vus imposer des programmes d'ajustement structurel (Pas) qui sont une mise au pas de leurs économies par le FMI (Fonds Monétaire International) et la BM (Banque Mondiale). La dette du Tiers-monde n'a pas été supprimée, elle s'est même amplifiée passant de 751 milliards de dollars en 1981 à 1355 milliards en 1990. Le service de la dette atteint 180% des recettes d'exportation en Somalie en 1992.

Pistes possibles :

- accepter la globalisation dans ses aspects positifs de création d'interdépendances et d'échanges sous forme de réseaux mais refuser les réseaux maffieux ;
- lutter contre la marchandisation à outrance de tous les secteurs, en particulier les services et les biens fondamentaux comme l'eau ou le génome humain (même si cela signifie changer les accords sur les services ou la propriété intellectuelle, en développant la notion de « biens publics mondiaux ») Contribuer au commerce équitable et à la souveraineté alimentaire ;
- mondialiser la solidarité par une contre-culture de la solidarité : l'interdépendance solidaire rend coresponsable de l'humanité ;
- lutter contre l'économie spéculative des paradis fiscaux ;
- rechercher une nouvelle gouvernance mondiale et le développement d'une société civile mondiale. (16) Même si la démocratie d'un représentant par nation n'est pas à proprement une démocratie représentative au sens strict, elle exerce un principe de contrôle qui doit être maintenu. <sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> General Agreement on Tariffs and Trade

<sup>16</sup> Arnaud Zacharie, « L'OMC au frigo », dans *Démocratie*, 15 janvier 2007.

On doit donc envisager un second combat pour la démocratie : rendre démocratiques les organismes décisionnels ou soumettre les institutions à un contrôle démocratique ;

• Au plan culturel, pour éviter l'émiettement des relations dans la « foule solitaire » et la dilution du lien social dans le village global, il y a lieu de rappeler que « l'homme ne s'est pas développé dans un cybercafé » (19) et que le face à face ou le coude à coude sont essentiels pour rendre humain ou le rester, alors que, d'autre part, l'excès d'info tue l'info, d'où la nécessité d'apprendre :

- un bon usage de la culture critique ;
- une ascèse de l'information ajustée au besoin sans que cette fonction devienne obnubilante ;
- une culture du débat franc et sincère qui permette à chacun d'avoir sa position, de prendre position et de respecter celle des autres ;<sup>17</sup>
- l'incarnation au sens plein du mot dans un monde qui rêve de virtuel ;
- le soutien aux sociétés civiles actrices de changement ;
- une consommation responsable ;
- des banques éthiques.

On retrouve la question de la pauvreté à cet échelle mondiale : nous parlons des inégalités entre nations qui se creusent et amplifient les inégalités déjà présentes dans chaque nation. Le rapport entre les pays les plus riches et les plus pauvres était de 82 en 1995. **20 % des pays les plus riches se partagent 82.7 % du revenu mondial, les 20% des pays les plus pauvres- 1.4% de ce revenu.**

#### 4. Multitude : le pluriel de nous, pluriel de singularités ?

« Qu'avons-nous en commun, toi et moi ? »

Shere Kahn dans *Le livre de la jungle* de Rudyard Kipling

« Le corps humain est composé d'un très grand nombre d'individus (de nature différente), chacun d'eux étant lui-même extrêmement composé »

Spinoza, *Ethique*, Livre 2.13.1

##### i. La guerre permanente

« Nous venons de quitter le siècle des génocides » écrivait Sylvie Germain mais un ouvrage récent de Michael Hardt et Antonio Negri, *Multitude*,<sup>18</sup> montre qu'une caractéristique du monde contemporain est d'être en état de guerre permanent, même si le champ des guerres est local et se déplace sans cesse. Seul le pouvoir impérial des américains tente d'être sur tous les terrains dans une « guerre contre le mal » qui semble plutôt celle du moindre mal pour un gain certain sur un maximum de terrains. Il est clair que, plus que jamais, la visée est la maîtrise de tous les flux vitaux : l'eau, le gaz, le pétrole, voire les matières premières stratégiques (l'uranium et le coltan) ou les produits finis (l'électricité et l'énergie nucléaire versions civile et militaire), sans parler de trafic d'êtres humains (prostitution, pédophilie, adoption), en attendant celui de parties d'êtres humains (fœtus, embryons, cellules souches) et des produits biologiques ( brevetabilité du vivant, séquence du génome humain, OGM). Là où autrefois se jouait la guerre du sel et des épices, du bois d'ébène, du sexe et le

---

<sup>17</sup> On songe au propos de Gabriel Ringlet dans *Demain comment vivrons-nous ensemble ? Actes du 7è forum des communautés chrétiennes*, Lille, 2000, paru à Paris, Salvator, p. 62 : « Chacune de ces tendances va devoir muer. Pour le musulman, cela veut dire ne pas s'enfermer dans le livre et se rendre capable d'incertitude. Pour le chrétien, cela signifie ne pas s'enfermer dans la vérité et accueillir la pluralité. Pour le laïc, cela veut dire ne pas s'enfermer dans la raison et accueillir la conviction. Pour le juif, cela signifie ne pas s'enfermer dans la loi et accueillir le prophétisme. Pour le bouddhisme, il faudra dépasser le soi et accueillir l'altérité. » Sans parler de la montée des sectes contemporaines. Hans Küng pour sa part insistait dès 1991 pour un *Projet d'éthique planétaire. La paix mondiale par la paix entre les religions* (Paris, Seuil) sur une articulation liberté et justice, égalité et pluralité, fraternité et partenariat, productivité et solidarité, paix et œcuménisme. Il délaissait ainsi le modèle de la coexistence pour la **culture du respect et du débat**.

<sup>18</sup> *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, (Collection 10/18, 3952), Paris, La découverte, 2005.

trafic d'esclaves. De plus, au lieu de faire de la guerre de l'état d'exception, on semble passer de l'état providence à l'état militaire et policier.

## **ii. Le commun comme tâche**

Dans leurs ouvrages traitant de la problématique économique, le communiste Lénine et les penseurs néolibéraux (comme Madison), essayent de relever le même défi au quel ils sont confrontés quelle que soit leur idéologie - celui de créer une société qui articule les singularités, c'est-à-dire les différences, une société capable de bâtir ensemble un commun. L'enjeu est la capacité d'être soi tout en faisant partie d'un ensemble plus vaste qui dit « nous ».

Par ailleurs, « Une part de la richesse des migrants réside dans l'insatisfaction de leurs désirs, dans le refus des choses telles qu'elle sont. » On peut dire que chacun d'eux transporte une part des désirs du monde, une part des possibles du monde, une part de sa souffrance et de sa créativité.

C'est dès lors ensemble que nous pouvons créer un nouveau monde qui nous soit commun. « Fondé sur la communication entre des singularités, le commun émerge au cours de processus sociaux et collaboratifs de production.

Tandis que l'individu se dissout dans l'unité de la communauté, les singularités ne sont pas affaiblies par le commun mais, au contraire, elles s'y expriment librement.»<sup>19</sup>

## **iii. Nouvelle échelle pour la démocratie**

La démocratie peut-elle donc s'étendre à un continent, voire à la planète, alors qu'elle est parfois difficile entre soi ? Oui, sans doute, mais non sans adaptation et travail sur le paradoxe d'allier singularité et commun. La démocratie doit vraiment changer d'échelle. Si la démocratie classique convenait aux petites populations, la représentation convient aux populations nombreuses<sup>20</sup>. A condition d'augmenter les possibilités pour les citoyens de devenir eux-mêmes représentants et de participer ainsi un jour aux décisions collectives (gouvernementales) dans le cadre d'une « représentation mandatée ». A travers une histoire de l'émergence des mouvements sociaux récents (depuis Seattle) l'ouvrage pose la question de la réforme de la représentation, des droits, de la justice et de l'économie que cela impliquerait. Ainsi, « il ne suffit pas de soulager les souffrances du malade : il faut s'attaquer à la maladie elle-même, c'est-à-dire au système qui produit la pauvreté mondiale. »

C'est pourquoi il ne suffit pas de professer une nouvelle gouvernance, une requête de transparence et d'appliquer une taxe Tobin mais aussi développer « une science de la pluralité et de l'hybridité, une science des multiplicités, capable de définir la façon dont les différentes singularités s'expriment pleinement dans la multitude »<sup>21</sup>. On est dès lors conduit vers une stratégie de développement coopératif et communicatif.

Pour sortir de la violence, il faut entrer dans la coopération, l'interaction constante.<sup>22</sup>

---

<sup>19</sup> pp.167 et 242.

<sup>20</sup> pp.273 et 281.

<sup>21</sup> pp.344 et 355.

<sup>22</sup> Il restera à décider s'il est souhaitable ou simplement possible que, comme dans le cerveau, elle soit non hiérarchisée. (Voir p.383) La biopolitique ne doit sans doute pas tourner à l'anarchie.

## 5. Ressources existentielles

### i. Devoirs et capacités : être humain

« Qu'est-ce que l'homme pour que tu en prennes souci ? »

Psaume 8.5

« Pour continuer à vivre, il faut muer. »

Pierre Teilhard de Chardin

D'un point de vue éthique, on dira que nous avons des devoirs au nom du « **principe humanité** » dont parle Jean-Claude Guillebaud<sup>23</sup> et qui se traduit dans les Droits de l'homme. Nous avons aussi des pouvoirs, des capacités, des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être. L'homme ne sort pas perdant s'il est homme et décidé à le rester, décidé à jouer la carte de l'humanité. A condition de le rester, il ne perd jamais.

C'est devant chaque visage qu'il faut nous redire jusqu'aux nos derniers jours, comme le redisait Marie Balmory : « Qu'est-ce qui peut pousser des hommes à dépasser leur propre intérêt pour désirer rencontrer l'autre en tant que lui-même ? (...) une autre dimension de nos vies par laquelle nous puissions reconnaître homme tout homme ; une dimension dans laquelle nous serions tous frères. »<sup>24</sup>

Devant l'homme réduit et limité, comme devant l'homme entamé dans ses certitudes ou dans son équilibre, devant l'homme marqué par la souffrance, comme devant l'homme marqué par l'espérance. On n'est pas plus ou moins humain dans son être. On peut juste l'être plus ou moins dans son comportement, dans la mesure où on apporte plus ou moins d'humanité par son action ou son attitude. C'est l'**humanisation**.

Le mot « **humain** » qualifie en effet d'abord une expérience, un ressenti, un vécu. Il prend sens dans une rencontre. Il qualifie une capacité de relation, d'action, d'interaction qui se manifeste dans diverses autres capacités qui emportent le respect d'autrui. On pourrait parler ici d'**humanité**- cette béatitude de se sentir bien dans son humanité vécue et agissante.<sup>25</sup>

On qualifiera d'**humaniste** celui qui a le souci de promouvoir l'humain en toutes choses et de le chercher en tous les êtres- sa sagesse est alors un humanisme.<sup>26</sup> Le terme « humain » qualifie ensuite des attitudes et des actes humanisants, voire humanitaires, qui augmentent le bien-être de ceux qui en sont l'objet ou le bénéficiaire. Mais surtout, on n'est pas humain seulement dans la plénitude de ses moyens. On peut l'être avant d'y parvenir comme après y être parvenu.<sup>27</sup>

Ainsi, on peut se sentir pleinement humain même handicapé, freiné, réduit, limité, tant qu'on ne rencontre pas trop d'adversaires qui dénie ou dénigrent votre humanité. On l'a malheureusement observé lors des périodes les plus sombres de l'histoire où les racismes se sont fait génocides, mais encore élimination de l'autre déviant, différent, bouche à nourrir plutôt que force productive de première force.

Ce n'est donc pas le nombre ni l'excellence ni l'extension de capacités exercées de manière active et continue qui font l'humain. Je suis ce que je suis et pas seulement ce que je fais. Mon

---

<sup>23</sup> *Le principe d'humanité* (Points, 1027), Paris, Seuil, 2001.

<sup>24</sup> M.Balmory, *Abel ou la traversée de l'Eden*, Paris, Grasset, 1999, p.10.

<sup>25</sup> Le mot "*humanité*" est dû à Freddy Klopfenstein (*Humanitude*, Genève, Ed. Labor et Fides, 1980) sur le modèle du mot "*négritude*" créé par Aimé Césaire et Léopold Senghor. Albert Jacquard reprend ce terme pour, désigner : "*Les cadeaux que les hommes se sont faits les uns aux autres depuis qu'ils ont conscience d'être, et qu'ils peuvent se faire encore en un enrichissement sans limites, désignons-les par le mot humanitude* " Le terme est largement utilisé au Canada comme perspective des soins en gériatrie par Yves Geneste et Jean Savard.

<sup>26</sup> Des humanistes de la Renaissance qui, comme Erasme, se souciaient aussi des « humanités », à savoir la préservation des œuvres humaines de qualité, à l'humanisme tel que pratiqué par les philosophes modernes, il y a donc un pas qu'ont franchi Jean-Paul Sartre (*L'existentialisme est un humanisme*) ou Martin Heidegger (*Lettre sur l'humanisme*).

<sup>27</sup> « L'homme se compose de ce qu'il a et de ce qui lui manque », observait Ortega y Gasset.

humanité est une réalité dynamique qui n'est pas affectée en soi par la perte éventuelle de capacités ou le développement de capacités différentes. **Nous sommes tous pleinement hommes. Nous sommes tous pleinement des humains. Il nous reste à le manifester.** Peut-être à le devenir. Edgar Morin ne dit-il pas de l'homme que même s'il est hyper développé, dépassant le reste des vivants, il est au fond « super prématuré ». Il n'a pas fini d'apprendre ce que c'est d'être ou de se montrer humain. »<sup>28</sup>

### ii. Le devoir d'indignation, la colère du juste: c'est inadmissible

« Tout dépend de la douleur avec laquelle on regarde. »  
Benedetti

Face aux cris des écorchés, des décrochés, des exclus, des intrus ou face à la voix des sans-voix, le ressort ultime de l'humanité se joue dans la capacité d'indignation qui, de Moïse à Jésus, se traduit par « **J'ai entendu les cris de mon peuple** », « **J'ai entendu le cri de l'autre peuple** », « **J'ai entendu la souffrance du voisin** ». La question n'est plus « qui est mon prochain ? » mais « **comment peut-on sans reproche rester proche de ce voisin proche ou lointain, traité dans l'inhumain ?** ». Job ce n'est pas moi - c'est l'autre et sa situation est insoutenable.

« Le docteur Jean-François Mattéi nous offre peut-être une forme de porte de sortie pour lever l'ambiguïté quand il démontre que c'est le sentiment d'indignation qui est premier. Dans un ouvrage récent, il écrit que « les hommes se sont indignés avant de concevoir la notion de dignité ». Il propose une « hypothèse selon laquelle **le sentiment d'indignation a précédé, et précipité ensuite, le concept de dignité** en permettant l'éclosion de ce que nous nommons depuis Rousseau la conscience morale. L'homme n'est pas indigné parce qu'un acte vil a porté atteinte à une dignité abstraite ; il proclame son exigence de dignité parce qu'il a éprouvé des indignations réelles. »<sup>29</sup> Ce serait donc ici l'indignation qui devrait guider nos actes, mais sommes-nous tous indignés par les mêmes choses ? La primauté de l'indignation est intéressante mais ne semble pas, à nouveau, nous délivrer de tous nos cas de conscience.<sup>30</sup>

Sans avoir la prétention d'épuiser le sujet qui visiblement présente des contours à la fois vastes et flous, nous proposons d'approfondir la notion d'indignité à la manière de Paul Valadier qui constate qu'un très haut rationalisme, qu'une volonté de séparer la naturalité de l'humanité, aboutissent à exclure du cercle de l'humanité morale « certains membres de la famille humaine et paradoxalement des plus souffrants, des plus misérables ou des plus dépendants. »<sup>31</sup>

On peut conclure avec Valadier que c'est l'homme dans son indignité qui peut appeler au respect : « La dignité c'est d'être remis à la sollicitude les uns des autres et d'être à hauteur de cette tâche éminemment humaine avec toute l'intelligence et la sensibilité que cette responsabilité mutuelle présuppose. »<sup>32</sup>

### iii. Le devoir d'imagination et de formation : élargir le croyable disponible, les capacités et compétences

« Il faut élargir le croyable disponible. »

Paul Ricœur

« Nous devons avoir suffisamment d'imagination. »

Gabriel Ringlet

<sup>28</sup> Extraits de la prise de position du CIL, *Etendre l'euthanasie ? Défi d'humanité ou ultime recours*, Bruxelles, Conseil interdiocésain des laïcs, 2006.

<sup>29</sup> Mattéi Jean-François, *De l'indignation*, La table ronde, Paris, 2005, p. 21.

<sup>30</sup> Elle renvoie à l'expérience éthique première de contraste qui fait saillir bien et mal dont on trouve la trace dans la parole exprimée par Moïse : « J'ai entendu les cris de mon peuple » Les analyses d'Edward Schillebeeckx ont montré l'importance de ces expériences mais aussi de l'interprétation qu'elles requièrent : certains estiment en effet insoutenable et outrancier de parler d'une réalité choquante. Il faut pourtant nommer l'excès du mal qu'il soit celui de la Shoah ou de la souffrance proche.

<sup>31</sup> Valadier Paul, *Un philosophe peut-il croire?*, Paris, Cécile Defaut, 2005, p. 79.

<sup>32</sup> Autre extrait d'*Etendre l'euthanasie ?*

Le plus dur est sans doute de ne pas être fataliste, de croire qu'il y a plusieurs issues et plus de solutions que les solutions connues et déjà balisées. **L'imagination doit être remise au travail**, être provoquée à penser plus loin, plus large, autrement. Les entreprises et les pouvoirs publics sont renvoyés à leur rôle : entrepreneurs de quoi ? Pour qui ? L'entreprise d'utilité sociale et le pouvoir public ont ce pouvoir de créer des solutions, même s'il faut compléter le puzzle pour qu'elles soient effectives et efficaces. Le pouvoir citoyen et l'ingénierie civique ont cette capacité d'innover et d'interpeller. Le pouvoir pédagogique et la capacité à mettre les hommes debout par l'action sociale, collective et communautaire ont ce pouvoir de préparer, d'équiper, de renforcer ceux à qui ils s'adressent.

« La politique est **l'art du possible** »<sup>33</sup> mais « Nous ensemble » est-ce politiquement correct ? Pratiquement possible ? Même avec un milliard deux cent millions de chinois ? Ou faut-il concevoir plusieurs ensembles qui ne soient pas des blocs opposés ? Imaginons donc une politique des petits pas : le possible ne pourrait-il être contagieux dès lors qu'on en fait l'expérience ?

Ne faut-il pas développer une pratique de **reconnaissance des débrouilles**, qu'elles soient le fait de familles ou de victimes testant leurs limites et celles de la société pour s'en sortir. Ou encore découvrir par la vie associative les ressources du collectif qui sont à la fois école et force de l'action efficace. Chacun est invité à acquérir les compétences requises pour agir adéquatement. Il peut par l'échange de pratiques y partager ses compétences pour que, en pleine possession de la clé, d'autres puissent en faire usage.

#### **iv. Les devoirs de solidarité et de spiritualité : mobilisation de ressources**

« Ce que vous avez en trop compensera ce qu'ils ont en moins, pour qu'un jour ce qu'ils auront en trop compense ce que vous aurez en moins. »  
2 Co 8, 14

Chacun est invité à agir seul et avec d'autres pour mobiliser ses propres ressources et leurs ressources pour agir en amont des problèmes, là où se joue l'inégalité, comme là où se prennent des décisions, ou pour résister aux logiques insoutenables, ou développer les capacités de réaction, ou simplement de résilience. Découvrir avec qui faire alliance ou réseau, savoir sur qui on peut appuyer sa confiance est donc essentiel : la solidarité est une ressource, la fraternité en est une des formes, la spiritualité en est une autre et la communauté - l'espace qui peut lui donner forme. Nous ne sommes pas seuls- nous sommes précédés, nous sommes accompagnés, nous sommes invités à nous avancer en eau profonde, à aller au large, comme nous y invite Jésus dans l'Evangile de Luc. « Pensez donc au monde que vous portez en vous », disait Rainer-Maria Rilke dans ses *Lettres à un jeune poète*.

Dans *Jésus le Christ*, Walter Kasper<sup>34</sup> écrit ce qui suit : « Dieu révèle sa puissance dans l'impuissance: sa toute puissance est en même temps toute souffrance. » (252) Vivre pareille incapacité de tout résoudre, de tout comprendre et de tout maîtriser n'est pas un problème quand Dieu assume la réalité en l'habitant de sa présence : il y révèle que tout homme est frère et compagnon.

Le philosophe français d'origine juive Emmanuel Lévinas disait que seul le visage d'autrui me révèle mon unicité de personne responsable, assignée à répondre « me voici » et, en insistant sur l'urgence du geste concret de nourrir et vêtir, il affirme que l'Ethique est la philosophie première à partir de laquelle les autres branches de la métaphysique prennent sens. Nous ajoutons : « seul le geste d'autrui me révèle ce dont l'humain est capable, le meilleur et le pire. »

Nul d'entre nous n'a sans doute la « vocation d'Atlas » ni une vraie « gueule de ressuscité » mais, quand on relit autrement l'écriture, il se peut qu'on écrive autrement notre aventure. On n'est plus seul : on n'est pas condamné à assumer seule la responsabilité des défis, on peut passer le relais,

<sup>33</sup> Selon la philosophe Hannah Arendt, *Qu'est-ce que la politique ?* (Points, Essais, 445), Paris, Seuil, 1995.

<sup>34</sup> *Cogitatio Fidei*, 88, Paris, Cerf, 1977.

créer des « communautés abrahamiques » comme disait Mgr Helder Camara, ou à faire réseau avec d'autres (échange d'information entre groupes Justice et paix, Pax Christi, Caritas nationales, MSF) et apprendre à être Eglise unique mais plurielle, autrement dit catholique: « Le corps du Christ, l'Eglise, est plus grand et s'étend plus loin que les limites institutionnelles de l'Eglise. » (409)

D'ailleurs, **« l'Eglise ne doit pas se comprendre comme un système clos. Elle doit accepter un échange spirituel et une rencontre d'idées avec le monde »** même si elle **« affirme en même temps que c'est seulement en Jésus-Christ que les espoirs de l'humanité ont été réalisés de manière unique et surabondante »** (410)



## DECLARATION D'ACCRA<sup>1</sup>

Alliance Réformée Mondiale (ARM)

### Alliance pour la justice économique et écologique

#### Introduction

1. En réponse à l'appel urgent, présenté par les membres d'Afrique australe rencontrés à Kitwe en 1995 et consciente du caractère de plus en plus urgent de la question de l'injustice économique mondiale et de la destruction de l'environnement, la 23<sup>ème</sup> Assemblée générale (Debrecen, Hongrie, 1997) avait invité les Églises membres de l'Alliance Réformée Mondiale à entrer dans un processus de «reconnaissance, d'éducation et de confession» (*processus confessionis*). Les Églises avaient réfléchi sur le texte d'Ésaïe 58, 6 «...briser les chaînes de l'oppression et le joug de l'injustice, et libérer les opprimés», lorsqu'elles ont entendu les cris de leurs frères et sœurs du monde entier et rendu témoignage du fait que le don de Dieu dans la création se trouve menacé.

2. Depuis lors, neuf Églises - membres se sont engagées par une déclaration de foi; certaines sont en train d'entrer dans cette alliance, d'autres ont étudié la question et sont arrivées à reconnaître la profondeur de la crise. En outre, l'Alliance Réformée, en partenariat avec le Conseil Œcuménique, la Fédération Luthérienne et des organisations œcuméniques régionales, s'est engagée dans des colloques dans toutes les régions du monde- depuis Séoul/Bangkok en 1999 jusqu'à Stony-Point en 2004. D'autres colloques ont eu lieu avec des Églises du Sud à Buenos-Aires en 2003 et avec des Églises du Nord à Londres-Colney en 2004.

3. Réunis à Accra (Ghana) en Assemblée générale de l'Alliance Réformée, nous sommes allés visiter les prisons d'esclaves d'Elmina et de Cape Coast où des millions d'Africains ont été transformés en marchandise, vendus et soumis à l'horreur de la répression et de la mort. Les cris qui proclament «plus jamais cela» sont démentis par le fait que l'esclavage se prolonge au sein du système économique mondial.

4. Aujourd'hui, nous en arrivons à prendre une décision qui engage notre foi. Cela pourrait s'exprimer de diverses manières en fonction des traditions régionales et théologiques : une confession, une tradition partagée, une déclaration de foi, une décision d'être fidèles à l'alliance de Dieu. Nous choisissons la confession, non pas une confession doctrinale au sens classique- l'Alliance Réformée ne peut pas faire ce genre de confession- mais une manifestation de la nécessité et de l'urgence d'une réponse active aux problèmes de notre temps et à l'appel de Debrecen. Nous invitons les Églises-membres à recevoir notre témoignage commun et à y répondre.

#### Lire les signes des temps

5. On nous a appris que la création continue de gémir, qu'elle est réduite en esclavage, qu'elle attend d'être libérée (Romains 8, 22). Les cris de ceux qui souffrent nous interpellent, ainsi que les blessures de la création elle-même. Nous voyons un rapport tragique entre les souffrances des personnes et les dommages causés au reste de la création.

6. Les signes des temps sont maintenant encore plus inquiétants et il convient de les interpréter. Les racines de ces menaces massives de la vie sont le fruit d'un système économique injuste, défendu et protégé par la puissance militaire. Les systèmes économiques sont une question de vie ou de mort.

---

<sup>1</sup> Document GC 23-f du 24<sup>ème</sup> Assemblée générale, Accra, Ghana 30 juillet-13 août 2004.

**7.** Nous vivons dans un monde scandaleux qui refuse l'appel de Dieu à la vie pour tous. Le revenu annuel des personnes les plus riches, représentant 1% de la population du monde, est égal à celui des 57% de personnes les plus pauvres et 24.000 personnes meurent chaque jour des conséquences de la misère et de la malnutrition. Des guerres, déclenchées par la recherche de ressources, coûtent la vie à des millions de gens, tandis que des millions d'autres meurent des suites de maladies qu'on aurait pu guérir. La pandémie universelle du VIH/sida ôte la vie de tant d'hommes et femmes dans toutes les parties du monde et touche les plus pauvres qui sont dans l'impossibilité de se procurer des médicaments génériques. La majorité des personnes pauvres sont des femmes et des enfants et le nombre des gens vivant dans la pauvreté absolue avec moins d'un dollar (États Unis) par jour continue à augmenter.

**8.** La politique de croissance illimitée dans les pays industrialisés, jointe à la recherche du profit par les sociétés transnationales, a abouti au pillage de la planète et a endommagé sérieusement l'environnement. En 1989, c'était chaque jour qu'une espèce disparaissait ; vers 2000- c'était chaque heure. Le changement climatique, la diminution des réserves de poisson, la déforestation, l'érosion des sols et les menaces qui pèsent sur l'eau douce font partie de ces conséquences tragiques. Des groupes humains sont désorganisés, des moyens d'existence sont perdus, les régions côtières et les îles du Pacifique sont menacées de submersion et les tempêtes se déchaînent. Des formes de vie et des acquis culturels sont brevetés en vue de profits financiers.

**9.** Cette crise se rattache directement à la mondialisation économique néo-libérale qui se propage et qui est fondée sur les convictions suivantes :

- une concurrence sans restriction, la consommation à tout prix et l'accumulation illimitée de richesses sont ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble du monde ;
- la possession de propriété privée n'implique aucune obligation sociale ;
- la spéculation sur le capital, la libéralisation et la dérégulation des marchés, la privatisation des services publics et des ressources nationales, un accès sans restriction accordé aux investissements étrangers et aux importations, la réduction des impôts et l'absolue liberté des mouvements de capitaux assureront la richesse de tous ;
- les obligations sociales, la protection des pauvres et des faibles, les syndicats et les relations entre les personnes sont subordonnés au processus d'accumulation de richesses.

**10.** Il s'agit là d'une idéologie qui prétend être la seule possible, sans solution de rechange, qui demande un flot incessant de sacrifices de la part des pauvres et de la création. Elle fait la promesse fallacieuse de sauver le monde grâce à l'accumulation de richesses et à la prospérité, affirmant leur primauté dans la vie et exigeant une soumission absolue, équivalant à de l'idolâtrie.

**11.** Nous reconnaissons le caractère démesuré et complexe de la situation. Nous ne recherchons pas de réponses simplistes. Parce que nous sommes à la recherche de la vérité et de la justice et que nous regardons à travers les yeux des personnes qui sont pauvres et qui souffrent, nous voyons bien que le (dés)ordre mondial actuel puise ses racines dans un système économique extrêmement complexe et immoral, défendu par un empire. Par le terme d'« empire », nous entendons la concentration de la domination économique, politique et militaire sous la direction d'une seule nation puissante.

**12.** En économie libérale classique, l'état est là pour protéger la propriété et les contrats privés dans le cadre du marché concurrentiel. Grâce aux luttes du mouvement ouvrier, l'état a commencé à réguler les marchés et à veiller au bien-être du peuple. Depuis les années quatre-vingt de XX siècle, du fait de la transnationalisation du capital, le néolibéralisme a entrepris le démantèlement des fonctions de protection sociale de l'état. Sous le néolibéralisme l'objectif de l'économie consiste à augmenter les profits et le rendement pour les propriétaires des capitaux de production et de financement, tout en y excluant la majorité de la population et en traitant la nature comme une marchandise.

**13.** Les marchés sont devenus mondiaux, tout comme les institutions politiques et juridiques qui les protègent. Le gouvernement des États Unis d'Amérique et ses alliés, avec les institutions internationales de la finance et du commerce (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale, Organisation Mondiale du Commerce) utilisent des alliances politiques, économiques et militaires pour protéger et avantager les intérêts des possesseurs de capitaux.

**14.** Nous constatons la convergence dramatique entre la crise économique et l'intégration de la mondialisation économique et la géopolitique, appuyée par l'idéologie néo-libérale. Il s'agit d'un système mondial qui défend et qui protège les intérêts des puissants. Il nous touche tous et nous enchaîne. En outre, en termes bibliques, ce genre de système d'accumulation de richesses aux dépens des pauvres est considéré comme infidèle à Dieu et responsable de souffrances humaines qui auraient pu être évitées. Cela s'appelle Mammon. Jésus nous dit que nous ne pouvons servir à la fois Dieu et Mammon (Luc 16, 13).

### **Confession de foi face à l'injustice économique et à la destruction écologique**

**15.** En s'exprimant à partir de la tradition réformée et après avoir lu les signes des temps, l'Assemblée Générale de l'Alliance Réformée Mondiale affirme que la justice économique au niveau mondial est un élément essentiel de l'intégrité de notre foi en Dieu et de notre qualité de disciples chrétiens. Nous croyons que l'intégrité de l'Évangile est en jeu face au système actuel de la mondialisation économique néolibérale ; en conséquence de quoi, **nous faisons cette confession**, devant Dieu et les uns en face des autres.

**16. Nous croyons** en Dieu, le Créateur, Celui qui maintient toute vie, qui nous appelle à être Ses partenaires dans la création et la rédemption du monde. Nous vivons dans la promesse que Jésus Christ est venu afin que tous aient la vie en plénitude (Jean 10,10). Guidés et soutenus par le Saint-Esprit, nous nous ouvrons à la réalité de notre monde.

**17. Nous croyons** que Dieu est Souverain sur toute la création. « Au Seigneur, la terre et ses richesses » (Psaume 24, 1).

**18. C'est pourquoi nous rejetons** l'ordre économique mondial actuel du capitalisme néo-libéral et tout autre système économique qui défie l'alliance de Dieu, en excluant de la plénitude de la vie les pauvres, ceux qui sont vulnérables et l'ensemble de la création. Nous rejetons toute prétention de l'empire économique, politique et militaire qui renverse la souveraineté de Dieu sur la vie et qui agit en opposition à la juste loi de Dieu.

**19. Nous croyons** que Dieu a fait une alliance avec toute la création (Genèse 9, 8-12). Dieu a suscité sur terre une communauté fondée sur la perspective de la justice et de la paix. L'alliance est un don de la grâce qui ne saurait être vendu au marché (Ésaïe 55, 1). C'est une économie de grâce pour le foyer, la demeure de toute la création. Jésus montre qu'il s'agit d'une alliance sans exclusivités, dans laquelle les pauvres et les marginaux sont des partenaires préférentiels et il nous appelle à placer la justice « envers ces plus petits » (Matthieu 25, 40) au centre de la vie de la communauté. Toute la création est bénie et intégrée dans cette alliance.

**20. C'est pourquoi nous rejetons** la culture de la consommation triomphante, de l'avidité, de l'égoïsme marqués par la compétition dans le système néo-libéral du marché mondial qui prétend être « ce qu'il y a de mieux » pour tout un chacun.

**21. Nous croyons** que toute économie, dans la maison de la vie qui nous a été donnée par l'alliance de Dieu en vue de protéger la vie, doit rendre compte devant Dieu. Nous croyons que la dignité des gens et le caractère durable de la création ont priorité sur toute activité économique. Nous croyons que les êtres humains ont à **choisir Dieu** contre Mammon et que confesser notre foi est un acte d'obéissance.

**22. C'est pourquoi nous rejetons** l'accumulation sans réglementation de richesses et la croissance sans limite qui ont déjà coûté la vie à des millions de personnes et détruit une si grande partie de la création de Dieu.

**23. Nous croyons** que Dieu est un Dieu de justice. Dans un monde de corruption, d'exploitation et de convoitise, Dieu est - de façon toute spéciale - le Dieu des indigents, des pauvres, des exploités, de ceux à qui on fait tort et que l'on maltraite (Psaume 146, 7-9). Dieu demande des relations justes avec toute la création.

**24. C'est pourquoi nous rejetons** toute idéologie, tout régime économique plaçant le profit avant les personnes, qui n'a nul souci de la création et qui privatise les dons de Dieu. Nous rejetons toute doctrine qui, implicitement ou explicitement, justifie ceux qui apportent leur soutien - ou qui refusent de résister - à ce genre d'idéologie au nom de l'Évangile.

**25. Nous croyons** que Dieu nous appelle à nous tenir aux côtés de ceux et celles qui sont victimes de l'injustice. Nous savons ce que le Seigneur demande de nous: pratiquer la justice, aimer la miséricorde et marcher humblement avec Dieu (Michée 6, 8). Nous sommes appelés à nous dresser contre toute forme d'injustice économique et écologique «afin que le droit jaillisse comme les eaux et la justice comme un torrent intarissable» (Amos 5, 24).

**26. C'est pourquoi nous rejetons** toute théologie qui prétendrait que Dieu n'est qu'avec les riches et que la pauvreté est de la faute des pauvres. Nous rejetons toute forme d'injustice détruisant les relations justes – pour motif de genre, de race, de classe sociale, de handicap ou de caste. Nous rejetons toute théologie affirmant que les intérêts humains priment sur le bien de l'ensemble de la création.

**27. Nous croyons** que Dieu nous appelle à entendre les cris des pauvres et les gémissements de la création, ainsi qu'à suivre la trace de la mission publique de Jésus Christ, venu pour que tous aient la vie en plénitude (Jean 10, 10) ; Jésus apporte la justice à ceux et celles qui sont opprimés et donne du pain à ceux et celles qui ont faim ; il libère les prisonniers et rend la vue aux aveugles (Luc 4, 18) ; il apporte soutien et protection à ceux et celles qui sont brisés, aux étrangers, aux orphelins et aux veuves.

**28. C'est pourquoi nous rejetons** toute pratique ou tout enseignement de l'Église qui ne placerait pas les pauvres et la création au centre de sa mission ; qui appuierait ceux qui sont venus « pour voler, tuer et perdre » (Jean 10, 10) plutôt que pour suivre le Bon Berger, venu pour la vie de tous (Jean 10, 11).

**29. Nous croyons** que Dieu appelle les hommes, les femmes, les enfants de tous lieux à se rassembler, riches et pauvres, pour soutenir l'unité de l'Église et sa mission, afin que puisse se manifester la réconciliation à laquelle le Christ appelle.

**30. C'est pourquoi nous rejetons** toute tentative de séparer, dans la vie de l'Église, justice et unité.

**31. Nous croyons** que nous sommes appelés, par l'Esprit, à rendre compte de l'espérance qui est en nous par Jésus Christ, et nous croyons que la justice prévaudra et que la paix règnera.

**32. Nous nous engageons** à rechercher une alliance universelle pour la justice économique et écologique dans la maison de Dieu.

**33. Nous confessons humblement** cette espérance, sachant que nous aussi nous sommes sous le jugement de la justice de Dieu.

- Nous reconnaissons la complicité et la culpabilité de ceux et celles qui bénéficient du système économique mondial néo-libéral actuel ; nous reconnaissons qu'il y a parmi ces personnes des membres de notre propre famille réformée ; et nous les engageons à le confesser.

- Nous reconnaissons que nous sommes enchaînés par la culture de la consommation et par l'avidité et l'égoïsme concurrentiels du système économique actuel. Cela a bien trop souvent pénétré jusqu'à notre spiritualité.

- Nous confessons que nous avons mal usé de la création et que nous avons manqué de jouer notre rôle d'intendants et de compagnons de la nature.

- Nous confessons que notre absence d'unité au sein de la famille réformée a diminué notre capacité d'être pleinement au service de la mission de Dieu.

**34. Nous croyons**, dans l'obéissance à Jésus Christ, que l'Église est appelée à la confession et à l'action, même si les autorités et la loi humaines devaient l'interdire et s'il devait en résulter châtements et souffrances. Jésus est le Seigneur.

**35. Nous nous joignons à la louange** envers Dieu, Créateur, Rédempteur, Esprit, qui a « jeté les puissants à bas de leurs trônes et élevé les humbles, comblé les affamés de biens et renvoyé les riches les mains vides » (Luc 1, 52 s.)

### **Faire alliance pour la justice**

**36.** En confessant ensemble notre foi, nous faisons alliance, dans l'obéissance à la volonté de Dieu, par un acte de fidélité, en solidarité réciproque et dans des relations responsables. Cela nous lie les uns aux autres pour travailler en faveur de la justice économique et écologique, à la fois dans le contexte mondial et dans nos divers cadres régionaux et locaux.

**37.** Sur cette voie qui nous est commune, certaines Églises ont déjà exprimé leur engagement par une confession de foi. Nous les exhortons à traduire cette confession en actes concrets, tant sur le plan régional que localement. D'autres Églises ont déjà commencé à s'engager dans ce processus - nous les exhortons à aller plus loin, au moyen de l'éducation, de la confession et de l'action. Aux autres Églises, qui se situent encore au stade de la reconnaissance, nous demandons, sur la base de notre responsabilité mutuelle dans cette alliance, d'approfondir le stade de l'éducation et d'avancer vers celui de la confession.

**38.** Nous engageons les Églises membres, sur la base de nos relations d'alliance, à entreprendre la tâche ardue et prophétique, consistant à faire comprendre cette confession à leurs communautés locales.

**39.** Nous exhortons les Églises membres à compléter cette confession en donnant suite aux recommandations du Comité des affaires internationales sur la justice économique et écologique.

**40.** En tant qu'Alliance Réformée Mondiale, nous nous engageons à collaborer avec d'autres communions, avec la communauté œcuménique, les autres communautés religieuses, les mouvements de la société civile et les mouvements populaires en vue d'une économie juste et de l'intégrité de la création. Nous appelons nos Églises membres à faire de même.

**41.** Et maintenant, nous proclamons avec passion que nous allons nous engager, nous-mêmes, notre temps et notre énergie, en vue de changer, de renouveler et de restaurer l'économie et la terre, en choisissant la vie afin que nos descendants et nous puissions vivre (Deutéronome 30, 19).



## LA MONDIALISATION

### Évaluation éthique et perspectives évangéliques

Commentaire de la brochure de ce titre publiée par la Commission épiscopale *Gaudium et Spes*<sup>1</sup>

Paul Löwenthal<sup>2</sup>

#### Remarque préalable

« Les êtres humains ne sont pas cohérents :  
premier principe de notre connaissance d'humanité. »  
Maurice Bellet (29)<sup>3</sup>

Le document n'est pas signé des évêques de Belgique. Ceux-ci en ont confié la préparation et en ont laissé la responsabilité à un groupe de travail, au demeurant permanent : la « commission épiscopale *Gaudium et Spes* ». Présidée par un évêque, Mgr A. Jousten, elle est composée de laïcs aux compétences diverses dont l'un, le moraliste Johan Verstraeten, a été le rapporteur de ce document et y a imprimé sa marque. Cette façon de procéder a eu un avantage et un inconvénient.

L'avantage est que le texte produit est intéressant dans la mesure même où, par delà les aménagements qu'auront demandés d'autres membres, y perçoit une analyse personnelle. Dans un domaine où d'innombrables documents ont déjà diffusé des « sagesse conventionnelles », il était peu utile de les ressasser et il était plus stimulant d'apporter un éclairage original, fût-il personnel. La brochure mérite incontestablement d'être lue et discutée.

L'inconvénient est le revers de la médaille : la commission rédactrice n'a consulté aucune des organisations chrétiennes ayant une compétence ou une expérience à faire valoir. A fortiori n'a-t-elle pas consulté le C.I.L. ou son homologue néerlandophone I.P.B., qui les rassemblent et qui disposent, en leur sein et en dehors d'elles, d'un réseau de personnes-ressources qu'il aurait pu consulter. Ce n'est qu'après publication que les évêques, interpellés sur leur méthode, ont invité les organisations catholiques à s'emparer de la brochure, pour la compléter, la qualifier et en diffuser les idées-clé. Au C.I.L., on rapprochera cet appel du souhait des évêques de nous voir surtout « développer la pensée du magistère » Nous ne nous dérobons pas à l'invitation qui nous est faite, mais c'est insuffisant car cela méconnaît l'expertise quotidienne acquise par des personnes et des organisations, comme spécialistes et comme baptisés.

Avec l'ensemble des mouvements catholiques concernés, nous demandons à la hiérarchie de l'Église qu'elle reconnaisse la responsabilité de l'ensemble des chrétiens dans la société. Et singulièrement la responsabilité des laïcs qui travaillent dans cette société et s'y engagent comme chrétiens. Une responsabilité qui est précisément affirmée dans la constitution *Gaudium et Spes* du concile Vatican II...

Il en va de la mondialisation comme de tant d'autres enjeux de société : à force d'en débattre on la banalise. Et on finit par énerver (au sens premier d'amollir) la motivation des citoyens. Les enjeux sont pourtant majeurs et la brochure ne les exagère sûrement pas. Pas plus que les évêques ne l'exagérèrent en suscitant une initiative sur ce sujet. Nous craignons au contraire que la brochure minimise la profondeur et la cohérence du phénomène. Et s'il a sa propre dynamique mais qu'on ne la saisit pas, on en fait une fatalité.

---

<sup>1</sup> Commission épiscopale *Gaudium et Spes* (2005), *La mondialisation. Évaluation éthique et perspectives évangéliques*. 56 p.

<sup>2</sup> Paul Löwenthal préside le C.I.L.

<sup>3</sup> Tous nos exergues sont de Maurice Bellet (2005), *La traversée de l'en-bas*. Paris, Bayard, page notée entre parenthèses.

## « Voir » : les enjeux<sup>4</sup>

« Tout, ou très grande part des discours, des exposés, sert simplement à masquer, refouler l'en-bas, y compris et surtout quand on en parle. »

Maurice Bellet (27)

La brochure suit le cheminement « voir - juger - agir ». Le « voir » considère trois enjeux, respectivement sociaux (les conditions de travail), politiques (un nouvel ordre mondial) et culturels. Nous tenterons un autre éclairage, qui fasse apparaître une articulation différente entre ces trois ordres et qui conduira à mettre davantage l'accent sur le « culturel ».

## *Mondialisation, globalisation : vae victis*

« On dit : ce sont des gens efficaces. (...) Vus d'en-bas – de l'en-bas qui leur correspond, qui est misère et travaux forcés – ce sont des incapables et des meurtriers. »

Maurice Bellet (44)

Plusieurs langues, dont l'anglais, ne distinguent pas la mondialisation de la globalisation.<sup>5</sup> Cela excuse sans doute les auteurs d'utiliser indifféremment les deux mots. La différence a pourtant du sens pour une interrogation morale et politique.

La *mondialisation* vise le « village planétaire » et la nécessité censément corrélative d'une uniformisation des conditions de concurrence à travers le monde : la non-discrimination. La brochure met en évidence la pression que la concurrence exerce sur les possibilités d'emploi, les conditions de travail, les rémunérations et les protections sociales dans les pays économiquement et socialement plus avancés. Strictement amoral, la concurrence commerciale conduit, dans nos économies « avancées » à des régressions sociales et à un stress au travail qui empêche de plus en plus les travailleurs, y compris les cadres bien payés, à mener une vie personnelle, familiale, spirituelle, culturelle, sociale et citoyenne. Ou d'assumer des engagements sociaux ou religieux (n° 11). Et si une certaine croissance économique globale permet d'accroître les possibilités d'emplois et d'améliorer les conditions de vie dans des pays en développement, la brochure a raison de dénoncer le slogan qui veut que la croissance soit favorable aux pauvres. La mondialisation entraîne une déshumanisation dans le monde des entreprises et répartit de plus en plus inéquitablement ses fruits.

Certains enjeux de la mondialisation, comme la préservation d'activités traditionnelles, les conditions de travail, la répartition sociale ou le respect d'identités culturelles, appellent une vigilance morale et justifient une prise de position de chrétiens, au nom de leur foi. L'économie libérale, ou en tout cas l'ultra-libéralisme des vainqueurs, se traduit dans une devise que le chrétien ne peut accepter : *vae victis* (n°13<sup>6</sup>). On appréciera la constance avec laquelle le magistère romain condamne cette instrumentalisation de l'homme<sup>7</sup>. On appréciera aussi la singulière vigueur de la déclaration d'Accra de l'Alliance réformée mondiale, qui proclame l'incompatibilité de l'ultralibéralisme et de la foi chrétienne.<sup>8</sup>

Mais c'est surtout la *globalisation* qui doit interpeller les chrétiens. Elle est un phénomène distinct, quoique évidemment lié, et elle exerce d'autres ravages. Elle vise le « tout au marché », et donc la « marchandisation » d'activités qui étaient jusque là soustraites à l'appât du lucre. La logique du marché, qui va de pair avec la privatisation de ses agents, s'étend à des services réputés d'intérêt

<sup>4</sup> Dans ce qui suit, nous notons entre parenthèses les numéros des passages pertinents de la brochure.

<sup>5</sup> Comme le français, le néerlandais les distingue.

<sup>6</sup> Plusieurs considérations de la suite de cette section se retrouvent, en d'autres termes, dans les n°s 13 et 14 de la brochure.

<sup>7</sup> Et l'apostrophe de Mgr Josten et Warin, réagissant aux délocalisations d'entreprises rentables : « si les lois de l'économie sont injustes, il faut les changer ». Même si le mot loi prend ici deux sens différents et que les prétendues « lois » économiques ne se décrètent pas.

<sup>8</sup> Reproduite dans ce dossier.

général et à des pans entiers de la sécurité sociale. Et elle infecte, dans les comportements collectifs, des secteurs d'activité qui n'ont en soi rien d'économique : les universités, par exemple. Elle s'étend aux préférences politiques, à l'arbitrage entre vie personnelle et niveau de vie matérielle, au sort fait aux malades en fin de vie<sup>9</sup>, à l'enseignement, à l'information et à la presse, aux sports et à la culture (si l'on peut encore utiliser ce mot à propos de la « télévision de service public »...) Elle est sciemment étendue à la faveur de mises en concurrence et de privatisations auxquels les États, dont les marges d'action sont de plus en plus étroites, consentent sans état d'âme. Ou auxquelles elles ne peuvent opposer que la résistance de ses intérêts nationaux. La référence à l'argent est devenue le critérium universel.

C'est bien l'argent, donc la finance, qui domine et non l'économie qui peut aussi se soucier de répartition sociale, de biens collectifs ou d'information : il n'y a pas seulement « colonisation du monde par l'économie » (n° 13), donc soumission à une rationalité réductrice. Il y a colonisation du monde par la finance privée, qui ne se soucie que d'elle-même.

Avec une telle généralisation de critères simpl(ist)es, on atteint la culture des gens, dans ce qu'elle a d'extérieur, d'inconscient et d'indiscuté : un mode du vivre ensemble, un état qui est ce qu'il est et qui échappe au jugement moral. La brochure enregistre le fait en disant (n° 13) que le marché « inconsciemment fait loi » en étant « créateur de culture » Mais est-ce là un fait non voulu, comme le suggère l'adverbe, ou est-ce une stratégie de « *panem et circences* »... sans trop de *panem* ? Les alter mondialistes, dans toute leur diversité et leurs contradictions, ne sont-ils pas plus près de la vérité lorsqu'ils acceptent avec nuances et un minimum de pragmatisme la mondialisation, mais refusent assez radicalement la globalisation ? La brochure le suggère implicitement : cela eut mérité quelque développement. On aurait vite constaté que de seuls correctifs visant à davantage d'équité, ne feraient pas plus l'affaire que l'illusoire « troisième voie » que préconisait Rome du temps de la confrontation Est-Ouest et qu'a reprise à son compte le blairisme britannique. Plus opportunisme que profond, le slogan fait école en Europe mais ne touche pas aux vices profonds du « libéralisme ».

### ***L'autonomie des personnes et des collectivités : (panem et) circenses***

« Si vous êtes un peu mou, consommez. Si vous êtes assez dur, concurrencez. »

Maurice Bellet (45)

La « participation effective des pauvres aux décisions qui les concernent » est triplement exclue sur les marchés. Elle est exclue *économiquement*, parce que les agents n'interviennent que dans la mesure de leur pouvoir d'achat, et n'interviennent donc pas du tout quand ils n'en ont pas. Elle est exclue *culturellement*, parce que la planétarisation des moyens de communication fait s'interpénétrer les langues, les cultures et les religions. Elle est exclue *politiquement*, parce que le marché exclut, par sa logique même, l'intervention de critères collectifs. Le libéralisme économique endosse le principe du libéralisme politico-juridique : le pouvoir des citoyens s'épuise dans leur vote. Ils ne participent que comme des atomes sans pouvoir propre. Les groupes qu'ils constituent, familles, voisinage, paroisse, syndicat, club, mouvement... ne comptent pour rien : selon l'idéal du référendum, une majorité d'individus isolés et aisément manipulés – les consommateurs, typiquement – impose « sa » dictature.

Dans les entreprises, et dans bien des administrations, l'*affectio societatis* est remplacé par la compétition. Les collègues sont mis en concurrence, donc isolés et impuissants à changer le régime qui leur est imposé. Pis : incités à en jouer le jeu et à en devenir les alliés objectifs.

Les pouvoirs publics appuient le mouvement en renvoyant les citoyens à leur responsabilité individuelle. Au nom de la compétitivité mais afin de diminuer les impôts et charges, la sécurité sociale est érodée et de plus en plus conditionnée. En Belgique, les chômeurs doivent mériter leurs

---

<sup>9</sup> Certains remboursements de l'assurance-maladie seraient désormais refusés au-delà d'un certain âge.

allocations (pour lesquelles ils ont cotisé dans le passé, mais qui sont payées par la solidarité des cotisants du moment) en se mobilisant, sous surveillance et sous la menace de sanctions. Des soins médicaux ne seraient plus remboursés au-delà d'un certain âge. L'euthanasie est préférée aux soins palliatifs, évidemment plus chers. Les services d'intérêt général sont soumis aux impératifs de la rentabilité d'entreprises devenues privées et où tout apport de la collectivité, que justifierait précisément l'intérêt général, est condamné parce que faussant la concurrence.

Le discours qui accompagne ces dérives parle d'efficacité et de responsabilité. Quant à l'*efficacité*, l'état de notre télévision de service public et les combats alentour des organismes génétiquement modifiés sont éclairants.<sup>10</sup> Et ce qui est vrai chez nous l'est encore plus dans le Tiers monde. C'est à peine caricaturer la vision des institutions internationales et des gouvernements qui les régissent que de proposer le petit syllogisme : « le développement, c'est la croissance ; or, la croissance, c'est le marché ; donc, le développement, c'est le marché ». La brochure sur la mondialisation conteste avec raison que la croissance soit, par elle-même, favorable aux pauvres : sauf dans quelques pays, le contraire est vrai.

Mais n'est-ce pas la logique de l'efficacité, précisément, que les plus puissants y gagnent, puisqu'ils ont le plus de moyens d'être efficaces ? L'efficacité s'apprécie en fonction des objectifs qu'on poursuit, et ceux des entreprises ne servent pas nécessairement ceux de la collectivité, a fortiori de ses membres les plus faibles. Il est logique qu'une entreprise privée cesse de faire des recherches sur la malaria, dont les malades ne sont pas solvables. Ou protège ses médicaments brevetés contre leur reproduction à bas prix par des entreprises qui n'y ont investi aucune recherche. On en conclura, si l'on veut être efficace dans la poursuite de l'intérêt général, qu'il est logique d'encadrer les entreprises.

Or, c'est le contraire qui se passe. On a dit que nous restions dans le même « modèle » qu'avant la crise pétrolière, une économie de marché, mais avec des modalités différentes. Il nous semble que deux mutations nous conduisent plus loin. L'analyse des rapports de force distingue les parties principales (en anglais, les *principals*) pour qui un système opère, des agents *par* qui il opère. Avant 1973, les *principals* comptaient, en tout cas dans nos pays, les travailleurs, bénéficiaires croissants des évolutions vécues pendant les trente glorieuses. Les *agents* comportaient l'État, acteur majeur et puissant de la vie économique partout dans le monde. Ces deux secteurs ont périclité dans la crise, et dans les deux cas au profit d'un même secteur : celui des (grandes) entreprises qui dominent aujourd'hui le jeu et les règles du jeu, jusque dans les gouvernements étiquetés socialistes. Et ces *agents* ne roulent que pour leurs actionnaires, *principals* financiers rationnels ou épargnants noyés dans l'anonymat des fonds de placement et des bourses.

Quant à la *responsabilité*, il faut dénoncer une double perversion. *Primo*, on ne peut être responsable que dans la mesure où l'on est libre. Pas seulement d'une liberté-latitude négative (ne pas être empêché) mais d'une liberté-faculté positive, effective : avoir les moyens d'exercer sa liberté. Les tenants du modèle « libéral » minimisent ce second niveau de liberté, ce qui vide la liberté et la responsabilité de leur substance. *Secundo*, la « responsabilisation » imposée aux allocataires sociaux est culpabilisante, contrôlée et sanctionnée. Ce n'est pas une responsabilité liée à une liberté vue comme autonomie. Celle-ci est une dignité ; celle-là est une mise sous tutelle. Loin de réfuter le critère de la responsabilité, nous demanderons donc qu'il soit respecté !

La brochure n'affronte pas cet enjeu pourtant crucial, notamment du point de vue chrétien. Elle ne l'aborde que par une mention de la société civile, à propos de la recherche d'un nouvel ordre mondial. Et elle ne mentionne pas la quête actuelle d'un nouveau mode de démocratie qui articule la « démocratie participative » à la démocratie représentative, en faisant ainsi place aux structures intermédiaires et aux mouvements associatifs qui tissent les rapports sociaux et que le « libéralisme » dominant, qui atomise les individus, veut exclure. La brochure se soucie plus du risque, fort éloigné, d'un gouvernement mondial, super Leviathan qui imposerait un cosmopolitisme irrespectueux des cultures locales. Cela, le commerce et les médias le font bien plus efficacement (n° 22).

---

<sup>10</sup> Commentant les « rationalisations » de la poste belge, son patron a avoué : « c'est triste, mais c'est comme cela » !

Et les autorités publiques, censément garantes de l'intérêt général, appuient ceux qui, dans le commerce comme dans les médias, mais aussi en politique, sacrifient à cette autre devise latine : *panem et circenses*. Surtout *circenses*... En ce compris un mélange de surinformation et de désinformation, que l'enseignement ne maîtrise pas (n° 27), qui décourage la conscience civique et qui réduit décidément les gens à des objets de consommation : consommation de biens et services, consommation de médias débiles, consommation de shows sportifs, musicaux ou politiques – tous mots qui mériteraient des guillemets.

Nous retrouvons la logique de la brochure lorsque, abordant l'étape du « juger », elle montre le besoin d'une éthique. On insistera ici sur la singulière nécessité d'une éthique collective. On jugera la remarque paradoxale : notre époque ne conjugue-t-elle pas un laisser-aller moral individuel et une sensibilité sociale ou « humanitaire » collective ? C'est vrai par rapport à un siècle ou deux d'ici, mais le recul est net dans ces trente dernières années – une génération. Pour qui a connu les progrès sociaux des « trente glorieuses », l'émergence de l'idéologie du développement et la politisation soixante-huitarde, le recul de l'éthique sociale est spectaculaire – même s'il se manifeste encore et conquiert parfois de nouvelles marches. La crise d'après 1973 a exacerbé l'individualisme qui n'avait pas cessé de prévaloir en Occident et libéré les puissances individuelles. C'est la puissance des groupes industriels et financiers qui l'emporte sur des États aux compétences et moyens restreints. Mais c'est aussi l'énergie des individus que l'incertitude fait s'obnubiler sur leur carrière au risque de n'être que des idiots utiles<sup>11</sup>.

Nous pouvons dès lors identifier en quoi nous débordons le jugement proposé par la brochure de la commission *Gaudium et Spes* – et de tant d'analyses alter-mondialistes. C'est que *les gens sont plus que les victimes consentantes du système, ils en sont devenus les alliés objectifs*. Et c'est là que les mouvements d'opinion, donc les religions et donc le C.I.L., ont leur rôle à jouer.

### « Juger » : quelle éthique ?

« Le dénonciateur est dans le dénoncé. J'en suis et j'en profite, de ce que je déplore. C'est bien là le piège d'aujourd'hui : il n'y a pas d'en dehors. »  
Maurice Bellet (141)

La brochure distingue une éthique globale d'une éthique de la mondialisation. Un peu comme on distinguerait une morale sur la guerre – qui la condamnerait – et une morale dans la guerre, où l'on chercherait seulement à canaliser ce qu'on n'aura pas pu empêcher.

Nos réflexions conduisent à compléter la brochure de la commission *Gaudium et Spes* en mettant d'autres accents. Elles renforcent le jugement négatif qu'elle porte sur le « modèle » économique qui domine de plus en plus le monde – c'est-à-dire les hommes. Et c'est le principal. Mais les nouveaux accents que nous mettons conduisent aussi à déplacer quelque peu le diagnostic. Nous rapportons ces symptômes à des traits psychosociaux plus profonds et qui déplacent une partie des responsabilités des puissants vers leurs victimes consentantes.

*Disons d'abord en quoi nous prolongeons la logique de la brochure, tout en aiguisant le trait. Nous ne contestons pas seulement le « tout au marché » et l'État minimal, mais le « tout à l'entreprise » au service des seuls actionnaires. Nous ne critiquons donc pas seulement le primat de la rationalité économique, nous dénonçons sa réduction au financier privé. Nous n'incriminons pas seulement l'individualisme et ses égoïsmes, mais une atomisation politique et sociale qui noie les personnes dans une masse anonyme. Nous ne dénonçons pas seulement l'instrumentalisation des « ressources humai-*

---

<sup>11</sup> P. Löwenthal, *A qui l'Europe se soumet-elle : aux Européens ? à l'économie mondialisée ? à Dieu ? Pièces à conviction* n° 1, 2005.

nes » (n° 11), nous dénonçons le jeu pervers qui fait des personnes les complices actifs de leur exploitation. Tout cela fait diagnostiquer une déshumanisation devenue consciente, voire volontaire<sup>12</sup>.

La brochure (n° 33) note que, « fondées sur une transcendance, les religions confèrent aux buts et aux principes moraux un caractère inconditionnel » : on croirait entendre l'action laïque... Voilà une affirmation qu'il importerait de qualifier. Il y a, nous le croyons, un sens qui est en lien direct avec la foi et qui a des implications éthiques, mais il y a aussi, pour le chrétien, sa liberté et responsabilité d'enfant de Dieu voulu debout, autonome. Face au monde sécularisé et aux États laïques, il est essentiel de le souligner. Et il faut le rappeler à ces catholiques que les incertitudes du temps incitent parfois à se réfugier dans le cocooning de communautés spirituelles introverties. La référence que fait la brochure (n° 34) à une « base rationnelle » nécessaire à une éthique universelle – cette illusion – ne suffit pas à assurer le consensus et on la sent en contradiction avec le point précédent.

### **Le « bien-être »**

Ces réserves faites – dont il faudra dégager les implications morales et politiques – nous ne contesterons pas les deux critères que les auteurs infèrent de leur réflexion : la dignité humaine et le bien-être général – qui n'est pas synonyme de global : il s'agit de « tout l'homme et tous les hommes » selon le mot de Paul VI.

Que faire, si le (ou la) politique suit les affaires plutôt que de veiller à l'intérêt général ? La brochure (n° 50) en appelle à la justice, dont elle dit deux choses qui ne s'accordent guère. D'une part, elle « n'est pas faite des bonnes intentions d'un individu qui veut aide son entourage ; elle concerne la réalisation du droit de chacun » : d'accord. Mais à la phrase suivante, il est écrit que « l'Évangile ne sépare pas la justice et la miséricorde ». Nous pensons que si. « L'amour est un appel, une vocation ; la justice est un devoir. Un devoir dont nos manques d'amour ne nous dispensent pas. »<sup>13</sup> « Pour que cette justice reçoive un accent chrétien, la différence doit être cherchée dans les besoins de personnes, sans souci de mérite ni de réciprocité. » « Là est la "justice devant Dieu" : la justice qui est requise pour le bien de l'autre. Sans imposer nos conditions. Même notre amour : nous ne pouvons imposer aux gens dans le besoin qu'ils attendent que nous les aimions... » La référence est la parabole du jugement dernier dans Mt 25, qui est aussi reprise par Benoît XVI dans son encyclique : « Celui qui a besoin de moi et que je peux aider, celui-là est mon prochain. »<sup>14</sup> « Si cette justice n'est pas inspirée par l'amour, elle l'est au moins par la reconnaissance et le respect de l'autre. » « En matière de sécurité sociale, le C.I.L. déplore l'absence de consensus qui empêche l'Europe sociale de progressivement généraliser une sécurité sociale qui corrige les disparités entre les personnes et qui assure, avec aussi peu de conditions que possible, la sécurité que réclame la dignité humaine. »

On retrouve sans peine dans ce qui précède l'idée fondatrice de la dignité humaine. Celle du bien-être, objectif supposé de l'activité économique, n'y transparait même pas. Non qu'il soit illégitime, mais il est économique, ou socio-économique : en deçà de l'éthique universelle chrétienne. Ayant payé tribut au projet de bien-être et avoir montré combien il était peu réalisé dans le chef de pauvres et de faibles, la commission *Gaudium et Spes* se tourne donc vers les valeurs de *solidarité, amour radical et subsidiarité* (n°s 41-46). Le citoyen, acteur de l'économie, appréciera le souci de réalisme qui conduit à associer « l'amour radical » à la règle de subsidiarité,<sup>15</sup> qui a ses lettres de

---

<sup>12</sup> Face aux abus du « capitalisme » d'avant la crise pétrolière, dans les « trente glorieuses » et sa contestation soixante-huitarde, je refusais la thèse du grand complot. J'apercevais plus de médiocrité que de machiavélisme : beaucoup de gens concentraient des pouvoirs, mais personne n'avait « le » pouvoir. Dans la réaction anti-sociale et le « tout à l'entreprise » des trente dernières années, j'ai d'abord pensé de même. A présent, je m'interroge...

<sup>13</sup> Ces citations et les suivantes sont extraites d'une prise de position du C.I.L. sur « *La justice devant Dieu* » présentée au *Forum européen des laïcs* à Saarbrücken, 23-28.5.2006 et reproduite dans ce dossier.

<sup>14</sup> Benoît XVI, *Deus caritas est*, 15.

<sup>15</sup> Le principe de subsidiarité, déjà mis en valeur par Thomas d'Aquin, est repris comme critère de discernement des pouvoirs dans l'Union européenne : elle laisse au niveau le plus bas de l'échelle des institutions le soin de décider tout ce qui le concerne, se réservant de décider des questions résiduelles et communes. Le principe de subsidiarité s'oppose donc à un centralisme autoritaire.

noblesse dans l'enseignement social de l'Église mais qui se situe évidemment quelque étages plus bas dans l'édifice éthique chrétien. Il appréciera aussi de voir promouvoir la solidarité comme valeur apte à faire le lien. Reconnaisant les interdépendances de fait (n° 43), elle assoit la responsabilité de tous à l'égard de tous (n° 44). Pour le chrétien, elle va jusqu'à la gratuité totale, le pardon et la réconciliation (n° 45) – mais elle atteint là à l'amour chrétien, qui « veut faire grandir l'autre » et « est décidément au-delà de la morale. Au-delà du calcul. Donc au delà de la justice – même devant Dieu. »<sup>13</sup> Allez dire cela à l'Organisation mondiale du commerce...

Plus concrètes et bienvenues sont les références à l'équité et aux critères d'un véritable développement, à propos desquels la brochure cite Jean XXIII et Jean Paul II, mais renvoie à Amartya Sen<sup>16</sup>.

### « Agir » : changer l'économie ou changer l'humanité ?

« L'exploité peut encore se reconnaître humain parmi les humains (...). L'exclu de l'en-bas, si vraiment l'exclusion appuie à fond, n'est plus un humain parmi les humains. Il a glissé dans l'inhumain. Et pourtant il est homme ! »  
Maurice Bellet (22)

Après la vague contestataire de 1968, on a répété comme un poncif, vite devenu creux, qu'il fallait « changer les mentalités ». Ce qui paraissait aussi vrai que hors de notre portée. C'est un peu ce que nous retrouvons ici, quand la commission *Gaudium et Spes* plaide (avec d'autres, auxquels nous emboîtons volontiers le pas) pour un réenchantement du monde. Cela devient ici « de la main invisible à la poignée de mains invisible » et « un monde transformé en communauté d'amour ». Établir le Royaume : oui, telle est bien notre vocation, et le rappel que fait la brochure (n° 65) de l'incarnation, donc de notre responsabilité d'enfants de Dieu « créés créateurs » (Adolphe Gesché) est on ne peut plus pertinente. Mais l'« agir » relève du « comment », et le rappel du sens ultime de notre engagement n'y répond pas.

Citant la mémorable lettre des évêques américains sur l'économie (1988), la brochure mentionne diverses initiatives possibles (et d'ailleurs souvent effectives déjà) de la part des chrétiens. (n° 69) : « des camps de réfugiés aux "restaurants du cœur" des grandes villes, des hôpitaux aux taudis, de l'enseignement élémentaire aux illettrés à la formation critique des étudiants de l'Université, des groupes défendant des réformes structurelles aux religieux et laïcs qui assistent les sans-logis moribonds. » Avec la distinction bien nécessaire des plans macro-économique, intermédiaire (sectoriel, local...) et personnel, en commençant par soi-même, où nous avons chaque fois notre responsabilité et nos moyens d'action : la brochure cite des mouvements et associations auxquels nous pouvons apporter ce que nous avons (n° 73). Car la recette pour le citoyen de base, catholique ou autre, est de s'engager : ce n'est qu'avec d'autres qu'il pourra « agir » vraiment.

Cet « agir » est censé être l'aboutissement du cheminement qui est passé par le « voir » et le « juger ». Il est un peu flou, reconnaissons-le. Il serait pourtant injuste de nous dire déçus, car nous serions bien en peine de faire mieux. Le fait est que nous devons récuser le slogan célèbre de Margaret Thatcher : « *There is no alternative* ». Le fait est aussi que nous serions assez en peine de décrire l'alternative. *Nous ne pouvons qu'inciter les centres de recherche et de formation à proposer ce thème à la réflexion de leurs membres pour élargir le cadastre des initiatives possibles à différents niveaux et pour développer l'innovation solidaire, l'action critique des citoyens éclairés, les ressources de la démocratie et les initiatives d'entreprises socialement responsables. Et nous ne pouvons qu'inciter les*

---

<sup>16</sup> Amartya Sen, économiste indien et prix Nobel, est un des spécialistes majeurs de la justice et du développement, qu'il définit en termes de libertés réelles : libertés négatives consistant à ne pas être empêchés de faire ; libertés positives qui donnent les moyens de faire : éducation, lois, équilibre mental, revenu, ... *Repenser l'inégalité*. Paris, Seuil, 2000. *Un nouveau modèle économique*. Paris, Odile Jacob, 2000.

*chrétiens à s'engager dans ces mouvements où ils trouveront, ensemble, l'influence qu'ils ne peuvent exercer individuellement.*

« Tout vaut mieux, même se tromper de route, que  
rester cloué dans l'impuissance. »

Maurice Bellet (97-98)

## PIECES A CONVICTION

2005

- 1 Une conscience pour l'Europe
- 2 Une société respectueuse de ses identités
- 3 La vie, la santé et la mort
- 4 Le désenchantement du monde et l'Église catholique

2006

- 5 La sécurité sociale
- 6 Une société pluraliste
- 7 Les relations avec les musulmans de Belgique
- 8 Enjeux éthiques  
L'euthanasie : Introduction  
C.I.L., *Étendre l'euthanasie : déni d'humanité ou ultime recours ?*  
Léon Cassiers, *L'euthanasie en questions*  
Paul Löwenthal, *L'embryon humain –, Un relativisme moral ?*

2007

- 9 Le financement des cultes  
Etienne Catteau, *Historique du financement des cultes en Belgique*  
Jean-François Husson, *Le financement public des cultes et de la laïcité en Belgique*  
Paul Löwenthal, *Le financement des cultes : Qui décide de financer qui ?*

### 10 Liberté, Libertés, Responsabilité (Paul Löwenthal)

- 11 Proximités sociales  
C.I.L ; Accueillir l'étranger  
Michel Kesteman, *Aux sans-papiers de Babel*  
*Les fractures bruxelloises : comment peut-on vivre amputé ou privé*  
Etienne Catteau, *Couples, mariage, sacrement*  
Michel Kesteman, *Être proche : art nouveau ou besoin urgent*

### 12 Laïcité et normes morales

- Paul Löwenthal, *L'anomie, prix du pluralisme*  
Jean-Pierre Lemaître, *pour en finir avec le tabou au sujet des valeurs*  
Etienne Catteau, *Anthropologie et loi naturelle*

### 13 L'Europe

- Patrick De Bucquois *La démocratie en Europe après le Traité de Lisbonne*  
Patrick De Bucquois *Le projet de statut d'association européenne*  
Sylvie Kempgens *Migrants en Allemagne et en France*

### 14 Mondialisation

- Michel Kesteman et Paul Löwenthal, *La justice en face de Dieu*  
Michel Kesteman *Mondialisation et pauvreté vues de Bruxelles*  
Alliance réformée mondiale *Déclaration d'Accra 21*  
Paul Löwenthal *Sur la mondialisation. Commentaire de la brochure de la commission épiscopale Gaudium et Spes*

### En préparation

- Liberté, libertés, responsabilité (2)  
Engagement d'Eglise et compromis de société  
Pratiques communautaires en Église